



## REGLEMENT DU CONCOURS INTERNATIONAL DE MUSIQUE ANCIENNE DU VAL DE LOIRE - EDITION 2017

### DESCRIPTION DU CONCOURS

#### PRESENTATION

Le **Concours International de Musique Ancienne du Val de Loire** est destiné aux ensembles instrumentaux interprétant le répertoire des **17<sup>ème</sup> et 18<sup>ème</sup> siècles** sur instruments d'époque (ensembles de musique de chambre baroque).

Co-organisé par **Stradivaria - Ensemble Baroque de Nantes** et **Anacréon** (Angers) ce concours vise à assurer la promotion artistique d'ensembles de jeunes musiciens spécialistes de ce répertoire.

Le Concours International de Musique Ancienne du Val de Loire 2017 aura lieu les **11 et 12 juin 2017** à Angers et Nantes (France).

#### ETAPES ET CALENDRIER

**1<sup>er</sup> décembre 2016** : Ouverture des inscriptions en ligne (<http://www.international-early-music-competition.org>)

**15 avril 2017** : Clôture des inscriptions

**Deuxième quinzaine d'avril 2017** : Phase de présélection sur dossiers - Comité de présélection

**Fin avril 2017** : Annonce par le comité de présélection des candidats sélectionnés

**10 juin 2017** : Mise à disposition des instruments et salles de travail pour les épreuves - Angers

**11 juin 2017** : Demi-finale – Angers

**12 juin 2017** : Finale – Nantes

**13 juin 2017**: Concert de Gala par l'ensemble lauréat - Avrillé (49)

## LES LIEUX DU CONCOURS

### Demi-Finale

Collégiale Saint-Martin  
23 rue Saint-Martin  
49 000 Angers

### Finale

Cité des Congrès  
5 rue de Valmy  
44 000 Nantes

### Concert de Gala

Eglise Saint Gilles  
Parvis Guy Desire  
49 240 Avrillé

## JURY

**William CHRISTIE**, **Président du Jury** - Claveciniste, Directeur et Fondateur des Arts Florissants

**Daniel CULLER**, Violoniste et Directeur de Stradivaria - Ensemble Baroque de Nantes

**Henri-Franck BAUPERIN**, Organiste titulaire des Grandes Orgues de la Cathédrale d'Angers

**Alice ORANGE**, Directrice du Festival et de la scène conventionnée de Sablé

**Claire GUIMOND**, Flûtiste et Directrice d'Arion Orchestre Baroque

**Violaine COCHARD**, Claveciniste

**Philippe VENTURINI**, Journaliste à France Musique, Radio Classique et Classica

## PRIX

Le Concours est doté :

- d'un **1<sup>er</sup> Prix de 4000€**. De plus, la direction du Concours assurera la promotion du 1<sup>er</sup> Prix en lui garantissant au minimum 2 engagements de concerts au sein de festivals réputés, ainsi que l'enregistrement professionnel d'un clip vidéo promotionnel, dans la formation identique à celle qui ce sera présenté au Concours.

- d'un **2<sup>ème</sup> Prix de 2000€**

- d'un **Prix du Public sans dotation**.

## INSCRIPTION AU CONCOURS

### CRITERES D'INSCRIPTION

Le Concours est ouvert à tous les ensembles instrumentaux de musique baroque, dont la moyenne d'âge des membres ne dépasse pas **30 ans** à la date de la finale. Le Concours est exclusivement ouvert aux ensembles instrumentaux. Tout programme avec voix ne sera donc pas pris en compte lors de l'inscription.

## PROCEDURE D'INSCRIPTION

Les candidats rempliront leur dossier d'inscription jusqu'au 15 avril 2017 en ligne uniquement sur le site Internet du Concours : <http://www.international-early-music-competition.org>

L'inscription devra comprendre :

- une photo de pièce d'identité parfaitement lisible de chacun des membres au format .jpg ;
- une notice comportant les biographies individuelles de chacun des musiciens, le parcours du groupe et son activité ;
- fichiers audio **au format .mp3** (maximum 5 fichiers), comportant une œuvre ou un ensemble d'œuvres représentative(s) de l'activité musicale des candidats, d'une durée maximale de 15 minutes, avec une notice du détail de ce programme (auteur, titre, tonalité, numéro d'opus), ainsi qu'une attestation d'un tiers certifiant que l'enregistrement a été réalisé en live, sans recours à aucun procédé de montage. Cet enregistrement doit être représentatif du thème du concours (17<sup>ème</sup> et 18<sup>ème</sup> siècles).
- le paiement des droits d'inscription (50 €) se fera soit par virement, soit par Paypal.

**Toute inscription sera validée une fois reçu le paiement, au plus tard le 15 avril 2017.**

## SELECTION PRELIMINAIRE

A l'issue de la présélection des dossiers, les résultats seront publiés en ligne et communiqués à tous les candidats au plus tard **fin avril 2017**.

Les ensembles sélectionnés devront alors faire parvenir par mail ([contact@international-early-music-competition.org](mailto:contact@international-early-music-competition.org)) le **12 mai 2017** au plus tard :

- une photo couleur haute définition du groupe au format jpg. ;
- les programmes détaillés (auteurs, titres, tonalités, numéros d'opus, durées) qu'ils interpréteront pour les épreuves finales :

\* Pour la demi-finale, le programme devra comporter deux œuvres (ou suites) de styles différents pour une durée totale de 20 mn. Ce programme sera différent de celui préparé pour la finale.

\* Pour la finale, le programme devra être d'une durée totale de 30mn et être articulé autour du thème suivant : **« Sonate, que me veux-tu ? »** (B. Le Bouyer de Fontenelle, 1657-1757)

\* **L'ensemble lauréat** s'engage à offrir un concert de gala le **13 juin 2017** à Avrillé (49). Le programme de ce concert pourra reprendre des œuvres présentées au Concours.

## PARTICIPATION AU CONCOURS

### TRANSPORT ET HEBERGEMENT

Les frais de déplacement et d'hébergement des candidats sont à leur propre charge. Toutefois, les frais de l'ensemble lauréat assurant le concert du mardi 13 juin 2017 seront pris en charge par le Concours (hébergement, repas).

Le Concours fournira aux ensembles sélectionnés une liste d'hébergements à proximité des lieux des épreuves.

## EPREUVES ET REPETITIONS

### DEMI -FINALE

La demi-finale aura lieu le dimanche **11 juin 2017** à partir de **10h** à la Collégiale Saint-Martin, à Angers. Cette Demi-finale est publique.

La scène ainsi qu'une salle de répétition de la Collégiale Saint-Martin seront mises à disposition dès le 10 juin 2017 pour les ensembles qui le désirent. Le temps de répétition sur scène sera limité à 30mn le 10 juin 2017. Le 11 juin 2017, seule la salle de répétition sera disponible pour répéter avant le passage devant le Jury.

### FINALE

La finale aura lieu le lundi **12 juin 2017** à La Cité des Congrès de Nantes à partir de **20h30** (Salle 450). La Finale est publique.

La Salle 450 et une salle de répétition de la Cité des Congrès seront mises à disposition des ensembles toute la journée du 12 juin 2017. Les ensembles finalistes pourront ainsi répéter sur scène dans les conditions de la Finale. Le temps de répétition sera de 30 mn par ensemble sur scène avant le début de la Finale. Les ensembles pourront répéter 30mn dans la salle de répétition juste avant leur passage devant le Jury.

### INSTRUMENTS A DISPOSITION

- 2 clavecins franco-flamands double-claviers
- 1 orgue positif 2 jeux 8' et 4' + autre orgue positif (en fonction des besoins)

Les instruments seront accordés à A=415Hz au tempérament 1/6 SC "atténué".

#### **Salle de répétition :**

- 1 clavecin franco-flamand double-claviers
- 1 orgue positif

#### **Salle de l'épreuve :**

- 1 clavecin à 2 claviers (franco-flamand - étendue 5 octaves fa-fa)
- 1 orgue positif 2 jeux 8' et 4'

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

### ASSURANCE ET INDEMNISATION EN CAS D'ACCIDENT

Les candidats ne pourront percevoir aucune indemnisation de la part de Stradivaria et d'Anacréon en cas de dommage corporel, matériel ou moral survenu pendant la durée du Concours et des activités afférentes à celui-ci. Il revient à chaque candidat de souscrire une assurance adéquate.

## DROITS D'AUTEUR

Toutes les épreuves du Concours seront libres de droit pour Stradivaria et Anacréon. Ces derniers se réservent le droit :

- de les téléviser, radiodiffuser et diffuser sur Internet
- de les enregistrer (son et image) avec ou sans intention de les diffuser
- de prendre des photos

## INFORMATIONS LEGALES

Le montant des prix est exempt de taxes, conformément à la législation fiscale française.

Anacréon et Stradivaria se réservent le droit de modifier, si nécessaire, les modalités du Concours.

## ORGANISATION

### STRADIVARIA - ENSEMBLE BAROQUE DE NANTES

Daniel CUILLER, Directeur Artistique  
Arnaud AURAY, Administrateur

#### **Stradivaria**

1 rue de l'Evêché  
44 000 Nantes  
Tél : +33 (0)2 52 10 16 21

### ANACREON

Philippe DRIX, Président

**Anacréon** - chez Jean Rouger  
30 avenue Denis Papin  
49100 Angers  
Tél : +33 (0)2 41 87 28 33

Contact du Concours : [contact@international-early-music-competition.org](mailto:contact@international-early-music-competition.org)